Image not found or type unknown

Litige annulation vol Last Minute

Par **Nathalie Faure**, le **05/02/2017** à **12:50**

Bonjour,

Je me tourne vers ce forum suite à un litige avec Last Minute. Voici un résumé :
- jeudi matin j'achète 2 billets d'avion allers-retours
- jeudi soir, après un problème personnel, je me retrouve dans l'obligation de devoir annuler ce voyage. Je me rends donc sur Internet et je trouve l'adresse mail pour envoyer une demande d'annulation (je dispose d'un délai de 24h pour être remboursée du prix des billets - 10% - les frais de dossier). J'envoie donc ma demande d'annulation par mail à 23h.
- le lendemain maton, n'ayant pas de réponse à mon mail, je téléphone au service client pour confirmer ma demande d'annulation.
Je reçois le devis, et là, surprise : on me rembourse 122€ sur les 585€ déboursés !
J'ai contacté le service client, et d'après eux je n'ai pas agi dans les délais ; pourtant, j'ai pour preuves mon mail envoyé 14h après l'achat.

Je suis extrêmement en colère contre ce site.

Merci d'avance pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés